



SYNDICAT MIXTE DE LA PERRELLE

NOTE D'INFORMATION

écomobilier

Dans le cadre de son partenariat avec Eco-mobilier, le Syndicat Mixte de la Perrelle accueille **depuis le 01 octobre 2020** un nouveau dispositif pour permettre aux habitants de déposer leurs mobilier (Buffets, placards, étagères, chaises, fauteuils canapés, matelas, sommier, tables, plan de travail, bureaux, meubles en bois, mobilier extérieur...) afin qu'ils soient recyclés.

Un bac séparé est mis en place pour les couettes, les duvets, les coussins et les oreillers. Ainsi ces objets seront collectés dans de meilleures conditions (protection de la pluie...).

Ce geste participera efficacement à un recyclage de qualité.

Le Syndicat Mixte de la Perrelle





SYNDICAT MIXTE DE LA PERRELLE

A déposer dans la benne Eco-mobilier

Ranger	S'asseoir	Se coucher	Poser
		<p>A ensacher en amont dans le sac de collecte dédié</p>	

Ne sont pas acceptés dans la benne Eco-mobilier

Déchets bois non mobilier	Accessoires de décoration	Equipements loisir	Autres
<p>Huisseries Portes Volets Parquets Bois de charpente Palette Chutes de bois (hors panneaux à la découpe)</p>	<p>Bibelots Miroirs Tableaux Cadres photo Rideaux Tapis...</p>	<p>Sièges auto Poussettes Jeux d'extérieur Pots en plastique...</p>	<p>Emballages de meubles Vasques Articles ménagers...</p>